Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch

Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte

Band: 12 (1906)

Artikel: J.G. Zimmermanns Briefe an Haller: 1755

Autor: Ischer, Rudolf Kapitel: 72: Brief Nr. 72

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tingue la charge de chancelier. Mais je suis plus que charmé que vous paroissés vouloir la refuser.

Les libraires de Londres sont bien expeditifs. Cela vous engagera toujours à faire diligence aussi.

Ne connoissés-vous pas Monsieur un livre imprimé à Londres en 1754 intitulé admonitions from the dead. Je l'ai vu annoncé dans les nouvelles litteraires de la Bibl. des sc. et des b^x arts. Sur le peu que j'en scai j'aurai fort envie de le traduire. Heidegger s'est chargé de le faire venir.

Je vous prie de remercier de ma part Mr. Monro de son souvenir et de lui faire agreer mes complimens. Sa dissertation est-elle arrivée? Ne parle-t-il rien de Mr. Murray?

J'ai l'honneur de vous envoyer 62 baches pour les N 1—96 des gazettes litt, de Gottingue en vous priant de me marquer ce que vous avés deboursé pour le port.

Me M. et ma femme vous assurent etc. Comme vous êtes decidé Monsieur de rester en Suisse n'aurions-nous jamais le bonheur de vous voir avec Me votre Epouse chés nous?

J'ai l'honneur de me dire etc.

Brugg ce 11 Oct. 1755.

Zimmermann.

72.

(Bern Bd. 49, Mr. 140).

Monsieur etc.

Voilà une très mauvaise traduction d'une piece très mal ecrite. Je l'ai fait fort à la hate tant pour en être quitte d'autant plus vite que pour eviter les inconveniens qui m'ont empeché d'expedier à tems la traduction des relations de Tranquebar. Je suis entierement incapable de traduire quoi que ce soit en françois dès que cela doit être publié, mais si j'etois un des 40 de l'Academie et qu'on m'eut donné Muhlmann à traduire, egalement je n'en aurois fait qu'un tissu ridicule. C'est le stile le plus sot, le plus chirurgical que j'aie vu de ma vie, joignés à cela mon incapacité et jugés des charmes de ma traduction. J'espere que vous prendrés la peine Monsieur de la corriger vous même, car Mr. Bertrand (ne sachant pas l'allemand) n'en viendroit pas à bout.

J'ai l'honneur de me dire etc.

Brugg ce 13 Oct. 1755.

Zimmermann.

73. (Bern Bd. 49, Nr. !43). Monsieur etc.

Je n'ai point eté en etat de repondre plutot à l'honneur de votre lettre du 17 Oct. J'ai fait de petits voyages, j'ai eu des occupations de toute sorte, et en dernier lieu des visites qui viennent de nous quitter aujourd'hui. Ce sont vos cousines Zehender de Wildenstein, de très aimables Dames qui arriveront à Berne demain au soir.

Mes traductions vous causeront bien de la peine. Je vous prie Monsieur de me pardonner mes fautes, ce qui ne m'empechera point de tacher de me perfectionner le mieux qu'il me sera possible.